



Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2011/2543(RSP) Procédure terminée
Résolution sur la préparation du Conseil européen du 23 octobre 2011	
Voir aussi 2011/2544(RSP)	
Sujet 8.40.14 Conseil européen	

Acteurs principaux			
Parlement européen			
Conseil de l'Union européenne			
	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires générales	3119	11/10/2011
	Affaires générales	3109	12/09/2011
Commission européenne			
	DG de la Commission	Commissaire	
	Secrétariat général	BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
12/09/2011	Débat au Conseil	3109	
11/10/2011	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		Résumé
12/10/2011	Débat en plénière		
13/10/2011	Résultat du vote au parlement		
13/10/2011	Décision du Parlement	T7-0442/2011	Résumé
13/10/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2011/2543(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
	Voir aussi 2011/2544(RSP)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Proposition de résolution		B7-0534/2011	11/10/2011	EP	
Proposition de résolution		B7-0535/2011	11/10/2011	EP	
Proposition de résolution		B7-0536/2011	11/10/2011	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0442/2011	13/10/2011	EP	Résumé

Résolution sur la préparation du Conseil européen du 23 octobre 2011

Le Conseil a examiné le projet de conclusions de la réunion du Conseil européen d'octobre 2011.

Le président, Herman Van Rompuy, a convoqué le Conseil européen et un sommet de la zone euro pour le 23 octobre, soit quelques jours après la date initialement prévue.

Le Conseil européen devrait axer ses travaux sur les questions suivantes:

- la politique économique: les aspects extérieurs, en vue de renforcer la compétitivité et la croissance économique;
- le G20: adoption de la position de l'UE en vue du sommet du G20 qui se tiendra à Cannes les 3 et 4 novembre;
- le changement climatique: adoption de la position de l'UE en vue de la conférence des Nations unies qui aura lieu à Durban du 28 novembre au 9 décembre.

Le projet de conclusions sera réexaminé à la lumière des débats du Conseil.

Résolution sur la préparation du Conseil européen du 23 octobre 2011

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la préparation du Conseil européen du 23 octobre 2011. La résolution avait été déposée par les groupes PPE, S&D, ALDE, et Verts/ALE.

Tout en soulignant l'importance du prochain Conseil européen, le Parlement invite le Président de la Commission à présenter un plan complet assorti d'une feuille de route exposant précisément les différentes phases de sa mise en œuvre. Il tient à ce que ce plan repose entièrement sur la méthode communautaire.

Le Parlement estime que ce plan devrait comporter au minimum les éléments suivants:

- un plan européen pour la recapitalisation des banques européennes,
- la communautarisation du Fonds européen de stabilité financière (FESF) et du futur mécanisme européen de stabilité (MES),
- un ambitieux plan européen en faveur de la croissance, de l'investissement et de l'emploi comportant, notamment, l'émission d'emprunts obligataires pour le financement de projets,
- des dispositifs visant à intensifier les efforts des États membres dans le sens d'une coordination et d'une harmonisation d'éléments de leurs régimes fiscaux,
- une proposition relative à la mise en place d'un mécanisme plus rapide et plus strict qui permette à la Commission de faire respecter l'acquis relatif au marché unique dans les États membres,
- un gouvernement économique de la zone euro fonctionnant selon la méthode communautaire,
- des propositions pour mener à bien la refonte de la réglementation des marchés financiers,
- la présentation, avant la fin de 2011, d'un rapport sur l'instauration d'un système d'émissions communes d'obligations européennes de la dette souveraine (titres de la zone euro) sous le régime de la responsabilité solidaire.

Les députés soulignent qu'il importe d'assurer la légitimité et la responsabilité démocratiques de ce plan par l'intervention du Parlement européen, particulièrement pour ce qui est de la mise sur pied d'un gouvernement économique.